

• (6.00 p.m.)

**M. Kindt:** Monsieur le président, je n'ai que quelques mots à dire. Je crois que la plus grande région désignée à l'Ouest des Grands lacs est située dans ma circonscription, la région du Pas du Nid-de-Corbeau, et j'aimerais savoir si le gouvernement a l'intention d'installer de nouvelles industries à cet endroit. Il y a eu une, deux, ou peut-être trois industries qui ont été installées dans la région du Pas du Nid-de-Corbeau, grâce uniquement aux efforts que j'ai fait depuis deux ou trois ans. Lors des dernières élections, le gouvernement s'est attribué tout le mérite de l'implantation de ces industries, et j'ai eu beaucoup de mal à expliquer aux gens comment ces industries avaient été installées là. Si le gouvernement voulait bien laisser la politique de côté dans ses efforts pour implanter de nouvelles industries dans cette région, il en résulterait un bien meilleur programme.

**M. Winkler:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement dès maintenant pendant que la Chambre est encore formée en comité. Je voulais prendre la parole à deux reprises au cours du débat. Maintenant, je demande instamment au comité de poursuivre l'examen des travaux dont nous sommes saisis et je vais expliquer pourquoi.

J'ai posé une série de questions aujourd'hui à l'appel de l'ordre du jour. J'ai posé notamment une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet des bénéficiaires de la pension de sécurité de la vieillesse. Le premier ministre nous a dit alors qu'il s'occuperait de cette mesure si les travaux de la Chambre progressaient plus rapidement. Comme nous savons que ce débat est en partie superflu et que je partage presque en tous points l'avis du député de Timiskaming au sujet des régions désignées, je propose que le comité adopte le reste des crédits supplémentaires. Je suis sûr que le gouvernement tient à présenter des mesures relatives à l'augmentation des pensions de sécurité de la vieillesse. Je demande au comité de collaborer en consentant à adopter le reste des crédits supplémentaires afin que nous puissions nous approcher un peu plus près du but visé.

**M. le président suppléant:** Le crédit est-il adopté?

[Français]

**M. Caouette:** Monsieur le président, au sujet du crédit 15e:

Pour prévoir que la somme accordée par l'article 5 (1) de la Loi stimulant le développement de certaines régions soit portée de temps à autre au crédit du Compte de développement régional...

Je désire appeler l'attention du ministre sur ce crédit. La région que je représente ici,

[M. Johnston.]

celle du nord-ouest du Québec, a un besoin urgent d'aide, d'un stimulant pour développer l'industrie.

De fait, à Malartic et à Val-d'Or les mines devront fermer leurs portes éventuellement. Deux ou trois ont déjà fermé leurs portes depuis un an et 1966 ne s'annonce pas tellement brillant pour les mines d'or de la région.

Or, il serait temps, je crois, que le gouvernement et le ministère s'occupent d'offrir un stimulant afin d'encourager les industries secondaires à venir s'établir dans cette région de façon à protéger notre population et à l'empêcher de s'expatrier dans d'autres régions plus au nord ou plus à l'est, ou où que ce soit. Nous voulons conserver notre population et nos villes.

Or, ces villes, Malartic et Val-d'Or, devront faire face dans quelques mois à des conditions économiques absolument intolérables.

J'attire l'attention du ministre sur ce point à l'effet que les industries soient encouragées à venir s'établir dans le nord-ouest de la province de Québec. Ceci constituerait un stimulant non seulement pour l'économie de notre région mais pour l'ensemble de l'économie tant dans la province de Québec que du Canada tout entier.

[Traduction]

**M. le président suppléant:** Le crédit est-il adopté?

(Le crédit est adopté.)

**M. le président suppléant:** L'examen des crédits du ministère de l'Industrie est terminé. Nous passerons maintenant à l'étude des crédits du ministère de la Justice.

#### LA JUSTICE

Services juridiques et autres—

1e. Administration, \$35,500.

**M. Knowles:** Monsieur le président, je ne m'oppose pas à notre façon de procéder, mais j'estime que cela devrait se faire en vertu d'une entente ou d'un arrangement et non par inadvertance. Il est six heures passées. Le député de Grey-Bruce propose que nous terminions l'examen des crédits supplémentaires; l'idée a du bon. Mais n'est-il pas entendu que nous leverons la séance au plus tard à sept heures? (Applaudissements)

**L'hon. M. Benson:** Si la Chambre y consent, c'est ce que nous ferons. Le ministre des Travaux publics est présent, je le répète. Nous pourrions terminer l'étude des autres crédits, après quoi, il aurait peut-être des remarques à faire au sujet du crédit 1e du ministère des Travaux publics.

**M. Knowles:** Est-il entendu, monsieur le président, qu'un ordre de la Chambre permettra de suspendre la séance de sept heures à huit heures?